



## ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

### **Besoins immédiats :**

1. Français :  
100 % à l'école secondaire de St-Damien jusqu'au 5 avril avec possibilité de prolongation
2. Mathématique :  
80 % à l'école secondaire de la Rencontre (St-Pamphile) pour une durée indéterminée
3. Anglais :  
80 % à l'école secondaire de la Rencontre (St-Pamphile) jusqu'au 5 avril avec possibilité de prolongation
4. Musique au primaire :  
43 % à l'école des Hauts-Sommets (Ste-Perpétue) jusqu'au 27 juin 2019
5. Musique au primaire :  
34 % à l'école aux Quatre-Vents (St-Malachie) jusqu'au 27 juin 2019
6. Art dramatique :  
4 périodes/cycle à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault (Montmagny) jusqu'au 27 juin 2019
7. Intégration sociale :  
20 h/semaine au Centre d'éducation des adultes (Horizon-Soleil/L'Islet) jusqu'à la fin de l'année scolaire (déficience intellectuelle)
8. Intégration sociale :  
20 h/semaine au Centre d'éducation des adultes (Formaca/Montmagny) jusqu'à la fin de l'année scolaire (déficience intellectuelle)

### **Supérieur immédiat :**

La direction de l'établissement

### **TÂCHES PRINCIPALES**

- Préparer et dispenser des cours ;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants et les professionnelles ou professionnels de l'école ainsi que les autres catégories de personnel ;
- Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;
- Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- Participer aux réunions en relation avec son travail ;
- S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

### **Exigences et compétences**

- Baccalauréat en enseignement selon le poste ou en voie d'obtention ;
- Compétences en lien avec les technologies ;
- Habiletés de communication et de coopération ;
- Aptitudes à développer une relation maître-élève positive et à assurer une saine gestion de classe.

## TRAITEMENT ANNUEL

- Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), **à l'attention de :**

Service des ressources humaines  
Commission scolaire de la Côte-du-Sud  
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Téléphone : (418) 248-1001, poste 8472    Télécopieur : (418) 241-5961  
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

***N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet de la commission scolaire au [www.cscotesud.qc.ca](http://www.cscotesud.qc.ca). La Commission scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.***